

## 2 Politique

## Assemblée générale ordinaire de l'Association des maires du Gabon

## « Changeons ensemble le visage de nos villes »

Christian G. KOUIGA

Lambaréné/Gabon

Par-delà cette invite, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba a instruit le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya, de proposer le projet de création de la communauté urbaine du "Grand Libreville". Un grand pôle de développement économique, culturel et social du Gabon et de la sous-région, désormais en gestation.

«NOTRE défi commun, à l'Etat et aux collectivités locales, est de changer ensemble la face et la capacité de nos villes». Pour cela, le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, ouvrant, hier à Lambaréné, les travaux de la première assemblée générale ordinaire de l'Association des maires du Gabon (AMG), a proposé la mise en place d'une communauté urbaine dénommée "Grand Libreville".

Et dans le cadre du centre des conférences ultramo-



Ali Bongo Ondimba a sensibilisé les responsables des conseils municipaux.

dernes que l'Etat a mis à la disposition du chef-lieu de province du Moyen-Ogooué, le chef de l'Exécutif a plaidé pour les villes, qui rassemblent plus de 85% de la population gabonaise, afin que celles-ci deviennent de «véritables acteurs du développement, qui offriraient aux populations un cadre de vie digne d'un Etat moderne». Pour cela, il pense qu'il faut «changer, pour adopter, en-

semble, un mode d'organisation urbaine qui permette à nos villes de devenir des espaces de vie et d'épanouissement». Mieux, de véritables ressorts de notre développement économique.

En présence du Premier ministre, Daniel Ona Ondo, de plusieurs membres de son gouvernement, des autorités politico-administratives locales et des maires du Gabon, le numéro un ga-

bonais a indiqué, que la nouvelle loi sur la décentralisation est plus adaptée au défi de transformation de nos villes, en ce qu'elle réaffirme le statut des communes comme partenaires privilégiés de l'Etat, ainsi que le principe constitutionnel de la libre administration des collectivités locales. Mais tout en élargissant les domaines des compétences et les sources de financement de celles-ci.

Ali Bongo Ondimba a, sur ce, prescrit aux ministres concernés (Intérieur, Budget...) de prendre les textes d'application pour assurer le transfert effectif de certaines compétences de l'Etat aux conseils locaux, et de déterminer l'organisation et le fonctionnement des organes de décentralisation, en fixant, a indiqué le chef de l'Etat, les statuts du fonds de péréquation de la décentralisation, et en adoptant le régime comptable des collectivités locales. Même si, à ce niveau, une bataille pour le moins inutile, s'est-t-il indigné, continue, fort malheureusement pour le développement du pays, d'opposer «ceux qui veulent plus des prérogatives et ceux qui ne veulent rien lâcher».

Mais en exprimant le vœu que les maires du Gabon deviennent des «managers imaginatifs et audacieux, proposant des solutions attractives et incitatives pour les entreprises et les citoyens», le président de la République, tout en tres-

sant des lauriers à Mme le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, pour la qualité du travail abattu par elle, a confirmé, comme pour encourager l'association qu'elle préside dans son élan, le soutien de l'Etat à l'ensemble des collectivités locales, afin qu'elles garantissent à leurs administrés une «égalité des chances d'accès à un logement décent, à un environnement sain, à l'éducation, aux soins de santé, à la formation, à l'emploi, etc.».

Et c'est justement dans le souci de mutualiser les moyens et les ressources de certaines communes, notamment celles de Libreville, Owendo, Akanda, Ntoum... que le chef de l'Etat a instruit le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet-Boubeya, de présenter le projet de création de la communauté urbaine susmentionnée. Décrit comme un «pôle de développement économique, culturel et social du Gabon et de la sous-région».

## Plus de compétences et de moyens pour jouer véritablement leur rôle

C. G. K.

Lambaréné/Gabon

CARREFOUR des peuples et d'amitié, Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, a été le théâtre d'un grand événement hier. Et pour cause, en présence du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, du Premier ministre Ona Ondo, de plusieurs membres du gouvernement, du gouverneur de la province et autres personnels de commandement (préfets et sous-préfets), l'association des maires du Gabon (AMG) a choisi, par souci de rotation, la ville du «Grand blanc» pour abriter sa première assemblée générale ordinaire sous le thème : «Les municipalités gabonaises face aux défis de la décentralisation : 1996-2016».

C'est le président de la République qui a ouvert les travaux de cette importante rencontre consacrée au renforcement des réflexions dans le cadre de la décentralisation, aux fins de parvenir au développement de nos communes. Celle-ci est le prolongement de la réunion du bureau exécutif de l'association, tenue à Port-Gentil le 21 mai 2015, et qui avait pour objectif de préparer les dossiers ayant servi de base de travail des retrouvailles d'hier.

A cette occasion, le maire la commune de Lambaréné, Roger-Valère Ayimabenwe a saisi l'occasion pour solliciter du chef de



Rose Christiane Ossouka Raponda, édile de Libreville et présidente de l'AMG.

l'Etat, par-delà la bienvenue, la mansuétude des plus hautes autorités du pays pour venir en aide aux sinistrés du 16 février dernier. Ce jour-là, plusieurs de ses administrés avaient vu leurs habitations endommagées par un orage.

A ce sujet, le maire de Libreville, par ailleurs président de l'AMG, a exprimé sa vive solidarité et partant celle de l'ensemble des maires du Gabon pour cette passe difficile. Elle a ensuite rappelé à l'assemblée que les assises s'inscrivent dans le souci manifesté par le chef de l'Etat, lors de sa prise de fonction en 2009, de voir les communes du Gabon devenir, à travers la loi sur la décentralisation, de véritables pôles d'attraction. Aussi, garde-t-elle l'espoir qu'au terme de leur assemblée générale ordinaire, leur volonté de redynamisation franchira un palier supplémentaire. Entendu que les échanges portent sur les défis de la décentra-



Une vue des membres du gouvernement présents à Lambaréné hier.

lisation considérée, une fois le transfert des compétences accompli, comme le gage du développement de nos collectivités locales. Aussi, à l'instar de la communauté internationale, à travers notamment l'objectif N° 11 des ODD, qui a recommandé que les villes soient mises au cœur de actions d'éradication de la pauvreté, de la promotion de l'égalité, d'atténuation de changement climatique



La photo de famille avec les maires.

et de l'amélioration de la qualité de vie, le président de l'AMG a remercié le chef de l'Etat pour son engagement et sa détermination à soutenir les collectivités locales dans l'optique de leur développement tous azimuts.

Puisque, a-t-elle rappelé, Ali Bongo Ondimba n'a eu de cesse de s'inscrire dans cette veine ; celle du raffermissement des textes pour rendre plus efficace la poli-

tique de décentralisation. Sur ce, elle a salué la promulgation et l'adoption de la nouvelle loi no 1/2014 relative à la décentralisation, qui s'inscrit dans la démarche de transformation de communes et du processus du développement global du pays.

Accueillant 86% des populations gabonaises, les villes, a-t-elle dit, concentrent les besoins de développement du pays...

Rose Christiane Ossouka Raponda pense que faire évoluer la décentralisation par le transfert effectif des compétences et des ressources financières, se pose désormais comme une exigence en vue d'alléger d'une part les services centraux, et d'autre part de tenir compte de la nécessité pour l'Etat de répondre de manière circonstanciée aux problèmes de chaque localité. Pour cela, elle pense que des «réformes courageuses» doivent être prises. Allusion à l'amélioration du cadre organisationnel. A ce sujet, selon elle, la question des ressources humaines doit être abordée de manière franche, tout comme les défis de la formation, de la compétence, de la technicité et de l'efficacité. Plusieurs communications ont dominé ces assises. Essentiellement sur le rôle des tutelles technique et financière. Sur la carte scolaire, sur la gestion des collectivités locales, etc.